

DESCHÊNES, GILLES, avec la collaboration de GÉRALD-M.
DESCHÊNES. *Quand le vent faisait tourner les moulins. Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2009, 314 p. ISBN 978-2-89448-580-4

Jean-François Blanchette

Volume 9, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005919ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005919ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Blanchette, J.-F. (2011). Review of [DESCHÊNES, GILLES, avec la collaboration de GÉRALD-M. DESCHÊNES. *Quand le vent faisait tourner les moulins. Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2009, 314 p. ISBN 978-2-89448-580-4]. *Rabaska*, 9, 264–268.
<https://doi.org/10.7202/1005919ar>

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

sèche, rend la lecture un peu terne sans lui enlever sa valeur documentaire. L'auteur n'écrit rien qui n'ait été scrupuleusement vérifié. En ce sens, le documentaliste garde sous étroite surveillance le biographe, ce qui est dommage : il aurait pu tirer quelques leçons profitables à l'usage d'un monde enclin à renverser la figure traditionnelle du héros en la transposant sur les victimes. Dès lors, on est en droit de se demander si Ricardo peut endosser le rôle de héros ou s'il n'a été que la victime de sa témérité. Le débat reste ouvert. L'ouvrage est abondamment illustré.

On quitte ce livre en se disant combien Oscar Wilde avait raison d'affirmer : « Ce qui est vrai dans la vie d'un homme, ce n'est pas ce qu'il fait, mais la légende qui se développe autour de lui. » Cette dernière dimension a échappé à Ricardo. C'est dommage pour le légendaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, car, associé à Delamarre, Lapointe et Landry, il aurait contribué à l'élaboration d'une version locale des *Quatre Fantastiques* [*Fantastic Four*].

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

DESCHÊNES, GILLES, avec la collaboration de GÉRALD-M. DESCHÊNES. *Quand le vent faisait tourner les moulins. Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2009, 314 p. ISBN 978-2-89448-580-4.

Fascinant le moulin à vent ! De par sa forme cylindrique élevée surmontée d'un chapeau pointu et de ses grandes ailes, cette machine parfaite au mécanisme simple et ingénieux ne pouvait passer inaperçue. Le moulin occupait jadis le paysage québécois de façon prenante. Malgré leur très petit nombre – on en aurait construit tout au plus 200, entre 1640 et 1860 – ces moulins étaient essentiels pour la mouture du grain, là où un courant d'eau était absent ou insuffisant pour qu'on y construise un moulin à eau. Car, il faut bien le dire, ces derniers étaient beaucoup plus efficaces. En effet, les moulins à vent ne fonctionnaient que lorsqu'il y avait du vent : « Pas de vent, pas de mouture ; pas de mouture, pas de pain ! » Cet ouvrage est une véritable encyclopédie du moulin à vent. Il est le résultat d'une passion pour le savoir, la recherche et la communication. Ses auteurs y ont consacré plus de trente années, fouillant les archives et les bibliothèques de livres anciens, inspectant et inventoriant les moulins, les photographiant, faisant des relevés architecturaux et interviewant leurs propriétaires afin de retracer ce que ces engins furent dans la vie et l'économie des Québécois. Ce qui ne fut pas une tâche facile puisque personne n'avait fait de véritable synthèse de ce sujet auparavant. L'ouvrage qui en résulte nous aide à comprendre les divers

contextes qui prévalaient au cours de la période pendant laquelle on a construit et utilisé des moulins à vent au Québec, du XVII^e au XX^e siècle.

Contexte historique général – Le moulin à vent se développe en Europe de l'Ouest du XII^e au XV^e siècle, en plein Moyen Âge, dans une période où on tente de se libérer de conditions humaines difficiles afin d'accomplir des tâches essentielles comme celles rattachées à l'agriculture et à l'alimentation. Le moulin à vent rejoint ainsi le moulin à eau dans cette fonction et contribue à remplacer les meules à bras qui servaient encore à moudre les grains. À cette époque, le pain de farine de blé était alors la source première de l'alimentation. D'abord d'usage libre par les serfs, le moulin à vent devient un privilège lorsque les seigneurs se l'approprient afin de payer leurs dépenses et l'ajoutent aux droits seigneuriaux connus sous le nom de banalité. En Nouvelle-France, on établit le régime seigneurial dès la venue des premiers colons au début du XVII^e siècle. Les seigneurs ont alors le devoir de faire moudre le grain de leurs censitaires et ces derniers ont l'obligation d'obéir à cette règle, tout en payant des frais de mouture ainsi que les droits seigneuriaux. L'auteur discute la pénurie de moulins dans la colonie, mais il ne mentionne pas l'une des conséquences que cela a pu avoir. Il me semble que l'étalement des fermes le long du Saint-Laurent a pu forcer les censitaires à moudre leurs grains chez eux avec des meules à bras, ou encore avec pilons et mortiers, lorsque le moulin à farine était trop loin ou simplement inexistant dans la seigneurie où ils exploitaient une parcelle de terre. De manière semblable, l'habitat dispersé a permis aux censitaires de la Nouvelle-France d'avoir leur propre four à pain de sorte que le droit banal du seigneur de posséder seul un four pour la cuisson du pain n'a pas existé dans cette colonie française d'Amérique du Nord. Les ordonnances sur l'obligation de respecter le droit banal de meunerie du seigneur indiquent bien qu'on ne respectait pas toujours ce droit.

Contexte agricole – Le climat de la vallée du Saint-Laurent permettait la culture de différents types de grains, blé, seigle, orge, avoine et sarrasin. Mais comme on préférait de beaucoup le pain de farine de blé, on a dès les débuts de la colonie essayé de faire pousser le grain de blé cultivé en France. Malheureusement, la durée de la saison de croissance n'était pas assez longue au Canada. Et c'est un blé importé de Suède qu'on réussit à faire pousser et qui devint le blé privilégié en Nouvelle-France. Toutefois, au cours des trois siècles qui nous intéressent, les conditions agricoles dues à des facteurs climatiques, aux pauvres techniques agricoles et aux infestations diverses, allaient créer des périodes de vaches maigres plus souvent que des années de vaches grasses.

Contexte technologique – Le moulin à vent était essentiel là où un courant d'eau important et constant ne permettait pas la construction d'un moulin à

eau. On trouvait donc des moulins à vent sur les îles et sur les côtes le long du fleuve Saint-Laurent et du Richelieu, là où il y avait suffisamment d'établissements. Par contre, le moulin à vent était beaucoup moins performant que le moulin à eau, car le vent n'est pas constant, est parfois violent ou même absent. Le meunier devait par conséquent être aux aguets et surveiller le vent et sa direction de manière à virer les ailes dans la direction du vent et ajuster leur vitesse. Car pendant tout le régime français, le type de moulin qui existait au Canada était le moulin en forme de tour cylindrique surmontée d'un toit conique contenant le mécanisme auquel était engrené l'arbre de couche qui faisait tourner les ailes du moulin. On devait virer ce cône manuellement au moyen d'un gouvernail afin de mettre les ailes au vent. Plus tard, après la conquête, des améliorations technologiques amenèrent un système automatisé pour capter le vent. Il est important de mentionner que le moulin à vent sous le régime français n'était par ailleurs pas assez grand pour qu'on y tamise la farine, car le moulin était trop petit pour qu'on puisse y installer un bluteau dont la fonction était de séparer la farine du son. Les habitants devaient donc venir chercher leur farine à l'état brut au moulin et l'amener chez eux pour le blutage jusqu'à l'avènement des moulins à vent anglais, plus gros, avec un étage de plus pour le bluteau. Ces nouveaux moulins furent d'ailleurs plus performants, car les recherches faites aux États-Unis et en Angleterre pour améliorer le rendement des moulins hydrauliques avaient amené la fabrication de meules permettant de moudre de façon constante un grain plus raffiné, ce dont bénéficièrent les moulins à vent. Finalement, les moulins à eau eurent raison des moulins à vent au début du XIX^e siècle, en raison de ces facteurs technologiques bien sûr, mais aussi de facteurs économiques.

Contexte économique – Pendant le régime français, des seigneuries furent octroyées à des particuliers ainsi qu'à des communautés religieuses. Ces dernières avaient apparemment les ressources nécessaires pour faire construire d'efficaces moulins à eau qui coûtaient très chers, comparativement aux moulins à vent. En effet, le moulin à eau demandait la construction d'un barrage et l'aménagement d'un bassin de rétention et d'un conduit pour l'eau en plus de la bâtisse pour moudre le grain et tamiser la farine – car les moulins hydrauliques avaient de plus cet avantage d'avoir un bluteau. Les moulins à vent coûtaient bien moins cher, mais cela ne signifie pas que les seigneurs canadiens avaient les moyens d'en faire construire pour autant. L'un des tournants majeurs de la production agricole fut l'arrivée des marchands anglais et écossais après la conquête. Ils se donnèrent comme objectif de rentabiliser la production et le commerce de la farine. La meunerie marchande, sous l'influence d'une part du libéralisme économique et de la libre entreprise – qui venait à l'encontre de la désuète organisation seigneuriale – et sous

l'apport, d'autre part, de meilleures techniques agricoles accompagnées d'une meilleure technologie de mouture, viendra alors donner un essor à la production d'un blé de qualité et à son commerce international comme local.

Contexte social – La création du moulin de meunerie amena la création du métier même de meunier. Celui-ci avait une tâche des plus nobles à accomplir, car c'est de lui que dépendait la qualité de la farine de blé pour faire le pain qui sera la base de l'alimentation jusqu'au début du ^{xx}e siècle. Par contre, la construction des moulins à vent allait permettre d'élargir les fonctions du charpentier à qui on confia la tâche de les construire. Car tout le mécanisme de fonctionnement du moulin à vent était en bois et le charpentier qui construisait les navires – tout de bois – était le plus habilité à faire ce travail. Le moulin à vent fut une technologie fort utile dans un contexte seigneurial avec une organisation sociale féodale traditionnelle. Mais le régime seigneurial, qui s'affaiblissait sous la pression des nouveaux arrivants et allait être aboli en 1854, allait faire place à une économie de marché où des gens entreprenants allaient pouvoir développer librement des entreprises.

Contexte culturel – Le moulin à vent et le meunier ont inspiré la population dans la création d'œuvres folkloriques nombreuses, tels chansons, dictons, légendes et proverbes. On n'a qu'à penser à la force des ailes du moulin que font tourner les vents parfois puissants et déchaînés pour s'imaginer ce qu'ils ont pu inspirer aux gens qui voyaient dans le meunier un homme habile qui sentait le vent. On le craignait et le honnissait aussi parce qu'on dépendait de lui pour obtenir une bonne farine à un prix décent lorsqu'on en avait besoin.

Voilà ce qu'on découvre à la lecture de ce livre sur les moulins à vent et leur contribution à la meunerie banale et marchande au Québec. C'est un ouvrage fort bien écrit et agréable à lire, pourvu qu'on s'intéresse un tant soit peu à l'histoire. L'auteur a toutefois organisé la matière selon une tout autre approche, plus pertinente à la présentation d'information et de détails intéressants, les uns autant que les autres. Les deux premiers chapitres présentent l'origine des moulins à vent et ses divers types. Les chapitres 3 et 4 font état de la situation agricole dans la vallée du Saint-Laurent au temps des autochtones et au début de la colonie. Les chapitres 5 à 9 discutent l'histoire du moulin à vent dans le contexte de la gestion seigneuriale du territoire. Les chapitres 10 à 12 couvrent les aspects technologiques de ces machines décrites en détail et illustrées de magnifiques dessins faits avec précision par Gérald-M. Deschênes à la manière d'une encyclopédie des technologies. Les chapitres 13 et 14 exposent les divers corps de métiers impliqués – meuniers, charpentiers, maçons et forgerons – ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux, le seigneur et la population. Enfin, le chapitre 15 montre comment le moulin à vent est devenu, après qu'on arrêta de s'en servir, une inspiration pour les artistes, peintres, photographes et illustrateurs. En effet, le moulin à

vent est une machine aux formes esthétiques parfaites. Il est extrêmement photogénique et constitue un point de mire ou un encadrement au tableau qu'on veut créer. Enfin, le moulin à vent, comme le four à pain d'ailleurs et le clocher du village ont souvent servi de symboles de la culture traditionnelle québécoise pour des fins éducatives ou de promotion touristique. Avec la publication de ce livre, Les éditions du Septentrion poursuivent donc leur tradition éditoriale d'ouvrage de grande qualité. Mentionnons que ce livre contient un appareil scientifique complet : des notes nombreuses, un index des noms propres et communs confondus, une bibliographie exhaustive, les sources des illustrations et bien entendu une table des matières. Plus un outil de recherche par mot-clé fort utile et bien fait via la page web du livre en question.

JEAN-FRANÇOIS BLANCHETTE
Musée canadien des civilisations

DESROCHES, MONIQUE, MARIE-HÉLÈNE PICHETTE, CLAUDE DAUPHIN ET GORDON E. SMITH [dir.]. *Territoires musicaux mis en scène*. Montréal, PUM, 2011, 424 p. ISBN 978-2-7606-2246-3.

Discipline née au siècle dernier de l'étude de musiques extra-européennes par des musicologues friands d'exotisme, l'ethnomusicologie « se trouve aujourd'hui confrontée aux mutations radicales des sociétés, tant rurales qu'urbaines, à l'évolution des structures et des enjeux de la musique et à la mondialisation de ses marchés » (Aubert, p. 13). *Territoires musicaux mis en scène* s'affiche clairement comme un ouvrage visant à « considérer [ces] nouvelles réalités et à en mesurer les impacts sur les pratiques musicales » (Desroches, Pichette, Dauphin et Smith, p. 7), en se concentrant sur des enjeux peu étudiés par les ethnomusicologues : la mise en scène touristique de patrimoines musicaux, leur circulation au sein de la mondialisation, ainsi que les stratégies de promotion culturelle adoptées par divers groupes aux quatre coins de la planète.

Paru en mai 2011 aux Presses de l'Université de Montréal (PUM), *Territoires musicaux mis en scène* trouve son origine dans la tenue, à l'automne 2009, d'un colloque à la Faculté de musique de cette même institution. Intitulé « Patrimoines musicaux : circulation et contacts » et réunissant près de soixante-dix chercheurs d'Europe et des Amériques, ce colloque fut conjointement organisé par le Laboratoire de recherche sur les musiques du monde (LRMM), l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) et par la Société canadienne pour les traditions musicales (SCTM). C'est donc logiquement que ces trois instances se retrouvent largement